

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que lors de la séance ordinaire tenue le 21 octobre 2020, le conseil des maires de la MRC de La Vallée-de-l'Or a adopté le règlement suivant :

341-10-20 Règlement sur la gestion contractuelle

Ce règlement a pour objet de prévoir des mesures pour l'octroi et la gestion des contrats accordés par la MRC de La Vallée-de-l'Or.

Une copie du règlement est disponible pour consultation au siège social de la MRC situé au 42, place Hammond, Val-d'Or, durant les heures normales de bureau.

Ce règlement entre en vigueur en date des présentes.

DONNÉ à Val-d'Or, ce 27 octobre 2020.

Original signé
Me Linda Espera
Greffière